

MOHON

Règles de vie au restaurant scolaire

APPLICABLE AUX PRIMAIRES

Avenant N° 1 validé par délibération N° 27 du Conseil Municipal du 26 février 2018

	Ce que je fais	Parce que	
Le chemin aller et retour	- je me range calmement avant le départ - je marche calmement, sans courir sans bousculade, - je ne touche ni aux voitures, ni aux boîtes aux lettres, ni aux maisons, ni aux poteaux ...	- j'évite de me disperser pour gagner du temps - par sécurité - je respecte le bien des autres	- 1 point
À l'arrivée au restaurant	- je suis allé aux toilettes et je me suis lavé les mains avant l'arrivée à la cantine - je m'installe tranquillement	- comme ça je n'ai plus besoin de me lever en plein milieu du repas - c'est bien d'être propre - pour être calme avant que l'on me serve mon repas	- 1 point
Pendant le repas	- je mange dans le calme, je ne parle pas fort, je ne crie pas - je ne m'amuse pas avec le matériel - je ne joue pas avec la nourriture - je demande au personnel de service avant de me déplacer	- j'apprécie mon repas quand je suis dans le calme. Je digère mieux... - je respecte le matériel - je n'aime pas le gaspillage alors je respecte la nourriture - je ne suis pas tout seul	-1 point -2 points -2 points -1 point
<p>Dans tous les cas, j'écoute le personnel de service, je le respecte, je ne suis pas insolent(e) Dans tous les cas, je suis poli et gentil avec mes camarades, je ne moque pas PARCE QU'IL N'Y A PAS DE PLACE POUR LES INSULTES ET LES PAROLES BLESSANTES</p>			- 3 points
<p><u>SANCTIONS:</u> Si je perds mes 10 points au cours d'une période, je suis convoqué(e) à la mairie avec mes parents en présence de Mme la Directrice de l'établissement scolaire et de Mme Le Maire Si je perds 3 fois mes 10 points au cours de l'année scolaire, je serai exclu(e) de la cantine pendant une semaine</p>		<p><u>LEGENDE DU BAREME</u> Non-respect de la personne : - 3 points Non-respect du matériel : -2 points Comportement divers : -1 point</p>	
<p><u>Une signature de la fiche de liaison toutes les 2 semaines par les parents retour obligatoire de la fiche le lundi</u></p>			

Signatures :
 Le Maire,

Josiane DENIS

Mairie :	Ecole :	Parents :	Elève :
 			